

Un rucher voit le jour sur l'aire de Lançon-Provence

Les enfants de l'école maternelle des Bressons ont pu le visiter



Les enfants de l'école des Bressons ont découvert le monde passionnant des abeilles.

/PHOTO J.-B.P.

Dans le cadre du programme Abeille, sentinelle de l'environnement, Vinci Autoroutes et l'Union Nationale de l'Apiculture Française (Unaf), ont inauguré un nouveau rucher installé sur l'aire de Lançon-Provence (A7, sens Lyon-Marseille). Ce partenariat illustre l'engagement de Vinci Autoroutes à mettre en œuvre des solutions adaptées, afin de limiter l'impact de son activité sur l'environnement. Il permet également à l'Unaf de sensibiliser un

large public à la préservation de la biodiversité et des abeilles en particulier. Bernadette Moreau, directrice du développement durable de Vinci Autoroutes et Henri Clément, président de l'Unaf (Union Nationale de l'Apiculture Française), étaient présents à cette sympathique inauguration.

Une classe CP de l'école des Bressons (Salon), accompagnés de leur professeur, Audrey Brovelli, et de parents étaient invités. Tous les participants ont eu le droit de goûter différents

miels français.

Ce rucher comporte 4 ruches, dont 3 sont disposées dans l'oliveraie et une, très moderne, différente de celles utilisées par les apiculteurs. C'est un apiculteur Marseillais, paraît-il, qui veillera sur elles et récoltera le miel, propriété de Vinci.

La ruche d'exposition, appelée "Bee Pass", très haute, moderne, a été créée en 2011 par Abeille-Avenir; société située à Voiron (Isère) et a été conçue pour évoluer dans un espace public. L'entrée de la ruche se

situe à 3 m du sol, ce qui permet aux abeilles d'évoluer sereinement, de pénétrer ou de sortir de la ruche sans entrave de la part des spectateurs (touristes), lesquels seront à l'abri de toute piqûre. Une vitre permet de voir les abeilles évoluer dans le corps de la ruche, dont les cadres recevront le miel : c'est très intéressant à découvrir, surtout pour le profane. Pour l'anecdote, cette ruche "Bee Pass" coûte 3 300€ et l'essaim (30 000 à 40 000 abeilles) : 280 €.

J.-B.P.

